



Le 4 janvier 2023

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'USMV pour la saison 2021-2022.

Mesdames, Messieurs les adhérents de l'USMV, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association aura lieu :

**Le jeudi 19 janvier à 19h précises**

**A la salle Dunoyer de Segonzac – 14, avenue des Combattants à Viroflay.**

**Ordre du jour :**

- 1) Quorum ;
- 2) Approbation du Compte-Rendu de l'AGO du 20 janvier 2022 ;
- 3) Rapport moral du Président et quitus ;
- 4) Rapport d'activité du secrétaire ;
- 5) Questions financières :
  - a) Rapport du trésorier,
  - b) Rapport du Commissaire aux Comptes,
  - c) Approbation des comptes clos le 31/08/2022 et quitus,
  - d) Affectation des résultats ;
- 6) Élection de 4 membres du C.A.  
Rappel : Les candidatures sont à présenter au Président avant le 12 janvier.

Le Conseil d'Administration se réunira à l'issue de l'AGO pour élire le bureau.

En cas d'empêchement, nous vous précisons que vous pouvez vous faire représenter dans le respect des dispositions statutaires. Les pouvoirs sont disponibles en ligne et auprès des membres des directoires de section (*2 pouvoirs maximum par électeur*)

Dans l'attente de vous accueillir nombreux à cette Assemblée Générale, recevez, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Jean-Pierre ROUILLÉ  
Président de l'omnisport  
Administrateur de la FFCO

Pièce jointe : - [PV de l'AGO du 20/01/2022](#)

